

Direction Régionale de l'Éducation Nationale et de L'Enseignement Technique Abidjan 3

BEPC BLANC REGIONAL
SESSION MARS 2014

Coefficient : 1
Durée : 2h

EDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME ET A LA CITOYENNETE (EDHC)

Cette épreuve comporte 2 pages numérotées 1/2 et 2/2

EXERCICE 1 (3 points)

Voici deux (02) listes. La liste A représente les Institutions de la République, numérotées de 1 à 3. La liste B représente les attributions de ces Institutions, numérotées de a à f. Associe les chiffres de La liste A aux lettres correspondantes de la liste B :

Liste A
1. Cour Suprême
2. Conseil Économique et Social
3. Conseil Constitutionnel

Liste B
a. Valider les élections municipales et celles des conseils généraux
b. Juger de la conformité des lois avec la Constitution
c. Émettre des avis sur les projets de lois
d. Juger en dernier ressort les affaires d'ordre civil
e. Donner son avis sur les projets d'ordonnances ou de décrets à caractère économique
f. Statuer sur la validité des élections présidentielles et législatives

EXERCICE 2 (10 points)

Aujourd'hui, très peu d'enfants naissent sans handicap et bénéficient pleinement des soins attentifs de leurs parents et de la protection qui leur est garantie par les lois nationales, le droit international et les instruments relatifs aux droits fondamentaux de l'individu.

En effet, de nombreux enfants se trouvent pris dans des situations difficiles dès la naissance et tout au long de l'adolescence, jusqu'à l'âge adulte. Cela engendre (...) les enfants handicapés, les orphelins, les enfants abandonnés, les enfants de la rue, les enfants soldats,

esclaves, prostitués, délinquants ou détenus, ainsi que les enfants confrontés à d'autres types d'épreuves comme le stress, la détresse et la misère. Quels droits ont-ils ? Que doivent faire les parents pour leur assurer un développement harmonieux ? Les parents sont-ils suffisamment informés sur leurs responsabilités à l'égard des enfants ? Ces enfants en sont-ils réellement informés ? Ils ont pour la plupart des préoccupations (...) plus pressantes (...), car ils sont engagés dans une lutte pour la survie.

TOURÉ (Issa), *Les droits de l'enfant*, NEI-CEDA, Abidjan, "Avant-propos", pp. 9-10. (Extrait adapté).

QUESTIONS

1. Identifie le problème posé dans le texte.
2. L'auteur s'interroge : « *Les parents sont-ils suffisamment informés sur leurs responsabilités à l'égard des enfants ?* »
 - a. Définis "les devoirs de parents" ;
 - b. Relève dans le texte quatre (04) conséquences du non-respect des devoirs de parents.
3. Montre l'importance du respect des devoirs de parents pour l'épanouissement des enfants. (en cinq (5) lignes).

EXERCICE 3 (7 points)

Au journal télévisé de 20 heures, le présentateur informe les téléspectateurs qu'en raison de nombreux cas de viols commis sur les filles de ménage, de violences sur les femmes par les hommes et de travaux pénibles imposés à certains enfants, le gouvernement a décidé de prendre des mesures afin de lutter contre ces faits.

CONSIGNES

1. Identifie le problème posé dans cet énoncé.
2. Les catégories de personnes citées dans l'énoncé font partie des catégories de personnes vulnérables.
 - a. Cite deux (02) autres catégories de personnes vulnérables.
 - b. Indique les voies de recours juridiques pour la protection des personnes vulnérables.
3. Donne ton point de vue sur la décision du gouvernement. Justifie-le (en cinq (5) lignes).